



## COMPETITIONS JEUNES

### LES ENTENTES



→ Les ententes sont valables pour 1 an et doivent être renouvelées chaque année (à saisir via FOOTCLUB).

→ En ce qui concerne les brassages jeunes, les ententes ne peuvent s'engager qu'en niveau 2 (article 4 de l'annexe 7.3).

**La Commission des Jeunes :**  
**Pascal WATEL**  
**Marc TINCHON.**